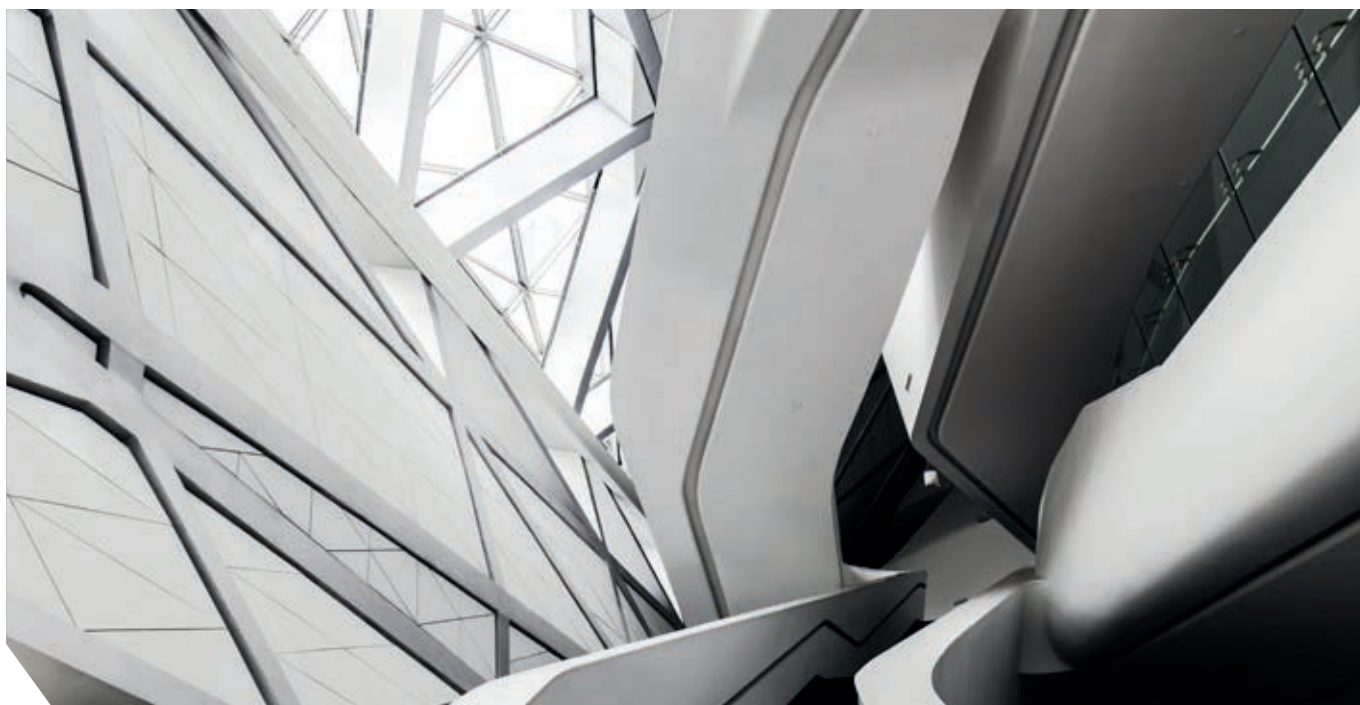


CORUM LE FIL D'ACTUALITÉS

ECO 3^{ème} TRIMESTRE 2020 VALIDE DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DECEMBRE 2020

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.



L'ESSENTIEL

OBJECTIF DE RENDEMENT
PAR AN SUR 5 ANS

4 %

net de frais de gestion

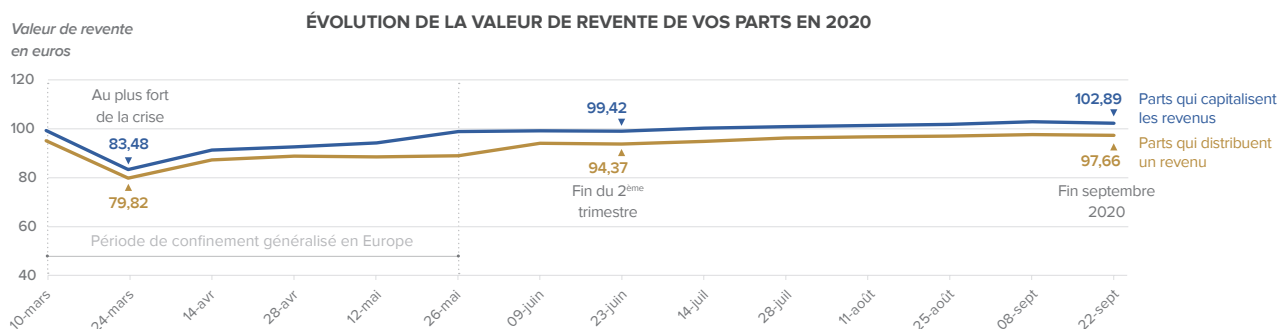
NOMBRE D'ENTREPRISES
AU 30/09/2020

64

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL MOYEN
PONDÉRÉ DES PROJETS FINANCÉS

5,58 %

CORUM ECO, EN BREF



source : CORUM

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce graphique montre nettement les effets de la crise de ces derniers mois sur votre fonds CORUM Eco. Dès le mois de mars et suite à la déclaration de la pandémie de COVID-19, elle a subi une baisse importante ; toutefois lorsque la situation sanitaire et économique a paru s'améliorer avant l'été, cette valeur est remontée de façon très dynamique.



UNE CRISE INATTENDUE, DES FONDATIONS SOLIDES

Nous avons passé la première phase d'inquiétude et de tension sur les marchés obligataires, et restons vigilants sur leur évolution alors que nous entrons dans une deuxième phase de crise.

Par Frédéric Puzin,
Fondateur

2020 restera dans les mémoires comme l'année d'une crise financière mondiale, comme l'ont été 1929 ou 2008. Avec cette particularité d'avoir été totalement inattendue, puisque consécutive à une pandémie. Les marchés dans leur ensemble ont subi de lourdes baisses sur le premier semestre, et la multiplication de mesures sanitaires restrictives dans tous les pays ne permet pas de les considérer à l'abri des turbulences pour un certain temps...

CORUM Eco est connecté à l'économie réelle, et à la vie des entreprises. Comme elles, votre fonds a souffert de la crise qui a, fait notable, frappé des secteurs qui ne sont pas traditionnellement les plus touchés par ce genre d'évènement.

Toutefois, **CORUM Eco a montré également que ses fondations étaient solides, et a su exprimer sa capacité de résistance** : aucune faillite n'est à déplorer dans le portefeuille, ce qui est un bon indicateur de la santé des entreprises sélectionnées. Et sa performance sur la période reste meilleure que celle d'autres fonds similaires. La valeur liquidative de la part est nettement remontée sur le troisième trimestre.

Par ailleurs, dans un contexte chahuté, il faut aussi considérer les opportunités nouvelles qui ont fait et font l'actualité de la gestion de

CORUM Eco. Le rebond des marchés suite au premier confinement a fait apparaître **des conditions favorables pour l'achat d'obligations nouvelles émises par les entreprises**. Cela nous a permis de compter de nouvelles entrées au portefeuille, acquises à la faveur d'une décote avant l'été.

Penser long terme, accompagner dans leurs projets les entreprises que nous connaissons et que nous choisissons avec attention, c'est revenir aux origines de l'économie. Une conviction qui prend d'autant plus de sens actuellement, alors que les Français ont accumulé de grosses réserves d'épargne. Savoir où est investi son argent, ça ne veut pas forcément dire seulement les livrets réglementés ; c'est aussi **avoir de la visibilité sur l'utilisation de son capital d'épargne dans l'économie productive**. Financer des entreprises solides et présentant un faible risque de défaut de paiement, afin de percevoir les revenus potentiels des intérêts dont elles s'acquittent : c'est un cercle vertueux à la fois pour l'économie et les épargnants.

Ces fondamentaux, nous ne les perdons pas de vue, d'autant plus alors que nous faisons face à une deuxième vague de la pandémie. Comme je l'ai souvent souligné, votre placement CORUM Eco doit être apprécié à la fin de l'horizon de placement de 5 ans. C'est bien sur ce principe qu'en a été défini l'objectif de performance. Gardons la tête haute et le regard devant !

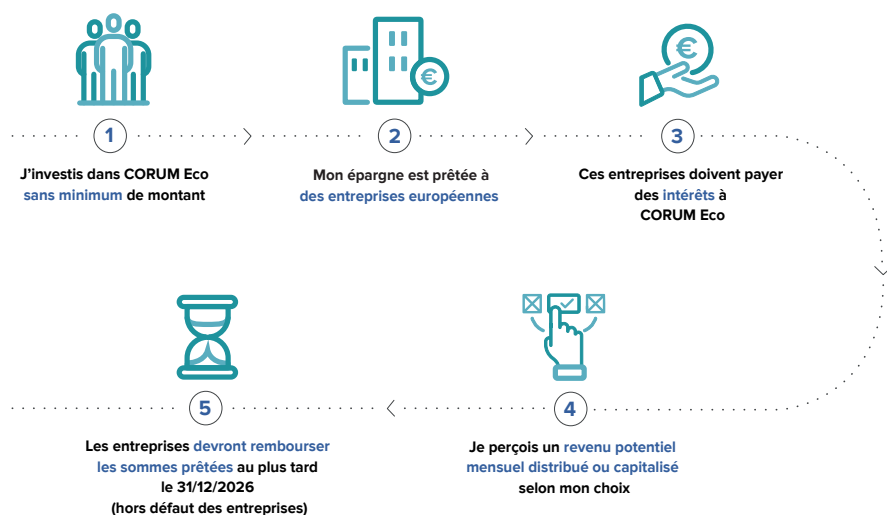
EN DÉTAILS



Les marchés financiers ont subi de sévères baisses cette année, qui nous ont affectés ; mais ils ont aussi présenté des opportunités nouvelles que nous avons su saisir pour enrichir le portefeuille.

Laurent Kenigswald

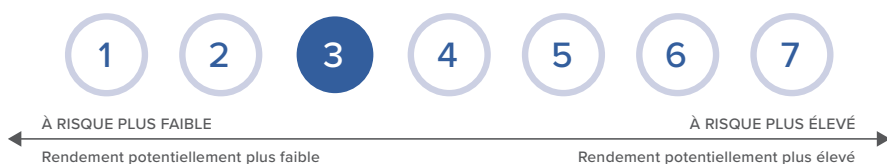
COMMENT FONCTIONNE CORUM ECO ?



Le portefeuille de CORUM Eco est composé de 64 entreprises au 30 septembre 2020 avec une notation comprise entre BB+ et CCC-. Cette notation correspond à la qualité du crédit de l'entreprise financée. Plus le taux de risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante. Une bonne maîtrise de ces paramètres permet une gestion mesurée du portefeuille.

QUELLE EST L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM ECO¹ ?

L'échelle de risque permet à l'épargnant CORUM Eco d'avoir un aperçu des risques auxquels il s'expose. Cela lui permet également d'identifier la solution d'épargne la plus adaptée à son objectif patrimonial.



¹ L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de CORUM Eco aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs. La catégorie de risque associée à CORUM Eco n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas "sans risque". CORUM Eco ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du fonds nourricier, CORUM Eco, est identique à celui du fonds maître, CORUM Eco 18. Il est décrit dans le prospectus du fonds maître, CORUM Eco 18 et dans celui du fonds nourricier, CORUM Eco. CORUM Eco peut être soumis notamment à des risques de crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par le fonds maître, CORUM Eco 18 étant négociés de gré-à-gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de CORUM Eco.

VALEUR DE SORTIE

au 22/09/2020

102,89 €

POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA CAPITALISATION
DU DIVIDENDE POTENTIEL

97,66 €

POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA DISTRIBUTION
MENSUELLE DU DIVIDENDE
POTENTIEL

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco. C'est pour cette raison que nous vous recommandons une conservation sur 5 ans de vos titres CORUM Eco.

HORIZON DE PLACEMENT CONSEILLÉ

5 ans

En épargnant sur 5 ans, vous accompagnez les entreprises dans leurs projets de développement. Vous percevez des revenus potentiels issus des intérêts et valorisez votre investissement.

LE PROFIL DES ENTREPRISES

LE PATRIMOINE EN UN COUP D'OEIL



5,58 %

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ DES
PROJETS FINANCÉS



64

ENTREPRISES FINANÇÉES
AVEC UNE NOTATION
COMPRISE ENTRE
BB+ ET CCC-



4,77 ANNÉES

DÉLAI MOYEN DE
REMBOURSEMENT DU
CAPITAL DES EMPRUNTS
À COMPTER DE
FIN SEPTEMBRE 2020

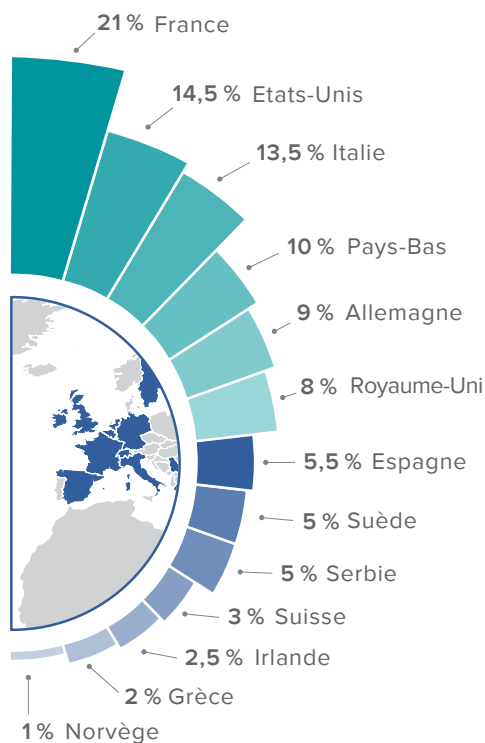


31/12/2026

DATE À LAQUELLE
LES ENTREPRISES
DEVONT REMBOURSER
AU PLUS TARD LES
SOMMES PRÊTÉES
(HORS DÉFAUT)

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(% de la valeur vénale)



RÉPARTITION TYPOLOGIQUE



20 %

TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET MÉDIAS



15 %

SERVICES



11 %

SANTÉ



11 %

COMMERCE
DE DÉTAIL



7 %

CHIMIE



7 %

BIENS DE
CONSOMMATION



7 %

EMBALLAGE



5 %

AUTOMOBILE



5 %

LOISIRS



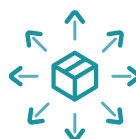
4 %

TECHNOLOGIE



3 %

SERVICES
FINANCIERS



3 %

LOGISTIQUE



1 %

ÉNERGIE



1 %

INDUSTRIE
DE BASE

VOUS LES FINANCEZ

Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.

NETFLIX : LA FRANCE, UNE PRÉSENCE STRATÉGIQUE

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA LA CRÉATION D'EMPLOI EN FRANCE AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT DE CONTENUS CULTURELS FRANÇAIS POUR UNE DIFFUSION INTERNATIONALE.

Avec ses 195 millions d'abonnés à travers le monde dont près de 9 millions dans l'Hexagone, Netflix a pour ambition de doubler la production de ses contenus français dans les prochaines années. Le géant mondial de la vidéo à la demande, qui possède de nombreux bureaux en Europe, à Amsterdam, Londres ainsi que des studios en Espagne, a déjà réalisé sept productions en France dont *Plan Cœur* ou *Marseille* avec Gérard Depardieu. Le bureau parisien sera chargé de superviser la création et le développement de sept nouvelles productions en France et cherchera à atteindre, comme aux États-Unis, l'objectif de 50 % de foyers abonnés au service de *streaming*.



3,62 % TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ À L'ACHAT



DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

15/05/2027 - ÉCHÉANCE DU PRÊT

PICARD : INNOVER ET EXPORTER

LE MONTANT PRÊTÉ PERMET D'ACCÉLÉRER LE RYTHME DE SES INNOVATIONS ET D'AUGMENTER LE NOMBRE DE SES MAGASINS À L'INTERNATIONAL.

Spécialiste français des surgelés, Picard s'illustre fréquemment par des innovations disruptives et renouvelle régulièrement sa gamme de produits. Picard est leader sur le marché français et se développe à l'international : l'enseigne est présente dans plusieurs pays notamment en Italie, en Belgique, au Japon (depuis 2014) et en Suède (depuis 2018).



3,93 % TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ À L'ACHAT



CROISSANCE ÉCONOMIQUE

30/11/2023 - ÉCHÉANCE DU PRÊT

LES INVESTISSEMENTS DU TRIMESTRE

- | | | |
|---|--|-----------|
| ▶ EL CORTE INGLES | ▶ DIEBOLD NIEXDORF | ▶ EDREAMS |
| ▶ ALGECO
(renforcement de l'investissement) | ▶ AUTODISTRIBUTION
(renforcement de l'investissement) | ▶ GAMENET |
| ▶ MAXEDA
(arrivé à échéance puis réinvestissement) | | |

LES VENTES DU TRIMESTRE

- | | |
|---|--|
| ▶ GARRETT | ▶ SELECTA |
| ▶ TECHEM
(réduction de l'investissement) | ▶ TRIVIUM
(réduction de l'investissement) |

Avertissements

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco, comme tout investissement, n'offre aucune garantie de rendement ou performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale. L'objectif de performance cible est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue, en aucun cas, une promesse de rendement ou de performance. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel, dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement, mis à disposition sur le site www.corum.fr/corum-eco.

CORUM Eco s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et également aux personnes morales recherchant :

Un investissement dans un OPCVM de type obligataire présentant :

- un niveau de risque de niveau 3 conforme à l'objectif d'investissement de son maître investi dans des obligations et autres titres de créance émis par des entreprises européennes
- sans aucune garantie du capital investi conformément aux prospectus et document d'information clé pour l'investisseur
- un horizon de placement long terme pouvant atteindre 8 ans
- ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidant aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Eco est le compartiment de la SICAV CORUM Entreprises, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM BUTLER Asset Management. Le sous-délégataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centraliseur des ordres est CORUM Asset Management.

Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée est de 5 à 8 ans (échéance du fonds). Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus seront distribués mensuellement, et les parts de capitalisation (C), dont les revenus ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler 75 008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement.

Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La SICAV nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM BUTLER Asset Management (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1,2 % TTC.

Le fonds est valorisé deux fois par mois : le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois.

Les souscriptions reçues dans l'intervalle de deux dates de valorisation seront enregistrées à cours inconnu sur la prochaine valeur liquidative.

Le fonds est désormais fermé aux nouvelles souscriptions.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque jour de transaction, soit en J-1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain jour de transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1^{er} bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

a) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

Le compartiment procédera au couponnage des revenus et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par le compartiment ou de la cession ou du rachat des actions de le compartiment, à la *flat tax* au taux de 30 % (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3 % ou de 4 %). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers distribués par le compartiment. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8 %, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts de le compartiment constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus distribués par le compartiment. Lors de la cession ou du rachat des parts de le compartiment, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'état de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

b) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/corum-eco. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.



CORUM Asset Management société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. SAS au capital de 600.000 € - RCS Paris n° 531 636 546

1 rue Euler, 75008 Paris - 01 53 75 87 48 - corum@corum.fr
www.corum.fr